

ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p.11 [Retour en images sur le marché de Noël](#)
- p.13 [Une 3^e fleur au label Villes fleuries](#)
- p.23 [Un nouveau lotissement dans le quartier Carpeaux](#)



**Notre patrimoine inscrit à l'Unesco :
Une mine de richesses** p.18

SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

11 EN IMAGES

- Marché de Noël
- Semaine Bleue

13 VIE ANZINOISE

- Label Villes fleuries
- Anzin Start'Up
- Cité éducative
- Don d'ordinateurs
- Journées santé bien-être
- Solidarité avec nos pompiers

17 L'INTERVIEW

- Quentin Gillion

18 DOSSIER

- Patrimoine

23 CADRE DE VIE

- Cité du Mont de la Veine
- Lotissement Bas Carpeaux
- Ecole maternelle Carpeaux
- Ecole maternelle Tavernier

25 VIE PRATIQUE

- OPAH-RU Bleuse Borne

26 VIE ASSOCIATIVE

- Soirée des mérites anzinois

29 VIE CULTURELLE

- Activités de la médiathèque
- Vœux 2020
- Coups de cœur médiathèque



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin

Tous mes vœux de bonheur pour 2020

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

J'espère que vos fêtes de fin d'année se sont bien déroulées ; permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2020. Que celle-ci vous apporte bonheur, joie, réussite et santé.

Le 15 novembre, vous êtes encore venus très nombreux dans notre théâtre pour la cérémonie des **Mérites anzinois**, durant laquelle nos associations et nos bénévoles ont été mis à l'honneur. Cette année, 22 prix ont été décernés,

ce qui prouve la richesse et la qualité de notre tissu associatif. Encore un grand merci et un grand bravo à tous les bénévoles du territoire.

Le dossier de ce magazine municipal est consacré au **patrimoine mondial de l'Unesco** à Anzin. Le Coron des 120, la cité du Moulin, la cité du Mont de la Veine, le château Dampierre et les terils de la Bleuse Borne sont les 5 sites inscrits. Ils rappellent notre

passé minier qu'il ne faut surtout pas oublier ; notre devoir est de continuer à les mettre en valeur car ils représentent notre richesse patrimoniale.

Une 3^e fleur pour Anzin

Le lundi 25 novembre à Abbeville, lors de la cérémonie du **label Villes et Villages Fleuris**, nous avons obtenu la **3^e fleur**. J'adresse un grand bravo à l'ensemble des services municipaux qui ont contribué à l'obtention de cette labellisation, et plus particulièrement aux services espaces verts et voirie.

Pour contribuer à la qualité de notre cadre de vie, les travaux se poursuivent pour la réhabilitation-extension de l'école maternelle Jaurès, pour la fin de la reconstruction du gymnase

de la Bleuse Borne, pour la construction du nouveau collège sur l'avenue Anatole France, et enfin pour la restructuration complète de la cité du Mont de la Veine.

Soutien à nos sapeurs-pompiers

Je tiens aussi à réaffirmer **mon soutien le plus total** à notre **sapeur pompier volontaire** qui s'est fait agresser il y a quelques semaines alors qu'il se rendait à la caserne, en pleine nuit, pour renforcer les équipes en raison d'une surcharge de travail. Je confirme **le caractère inacceptable de toute agression envers nos sapeurs pompiers**, qu'elle soit verbale ou, pire, physique. Je rappelle qu'ils sont là pour aider la population, allant parfois jusqu'à mettre leur vie en péril. Tous les ans, malheureusement, des sapeurs pompiers meurent en intervention. J'espère que l'agresseur sera condamné fermement pour cet acte inqualifiable.

J'ai le plaisir de vous inviter le **mercredi 15 janvier 2020 à 19h** à la salle municipale des fêtes, pour la traditionnelle **cérémonie des vœux à la population**.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune et comme tous les ans, une cérémonie d'accueil est prévue au salon d'honneur de la mairie le vendredi 7 février 2020 à 18h30.

Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. Temps fort de la vie démocratique de notre pays, j'espère que vous serez nombreux à vous déplacer dans vos bureaux de vote respectifs pour accomplir votre devoir de citoyen. Je vous réitère à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour 2020.

Anzinoisement vôtre.

Je vous invite
le mercredi 15 janvier
à 19h à la salle
des fêtes, pour
la traditionnelle
cérémonie des vœux
à la population

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.anzin.fr



■ 10 octobre
Octobre rose sur le marché



■ 26 octobre
Cyclocross du Vélo Club de l'Escaut



■ 1^{er} novembre
Cérémonie de la Toussaint



■ 3 novembre
Alain Souchon au théâtre



■ 11 novembre
Cérémonie du 11 novembre



■ 22 novembre
Plantation d'un verger au cimetière centre, avec la participation des habitants



Vous l'avez
AIMÉE !



www.facebook.com/villeanzin

Avec près de 1500 réactions, commentaires et partages, nos publications sur le Marché de Noël ont remporté tous vos suffrages. « Magnifique », « Super », « C'était top »... vos commentaires étaient particulièrement chaleureux sur cet événement, qui a attiré pas loin de 7000 personnes sur le week-end.

Si vous ne faites pas encore partie des quelque 6000 abonnés à notre page Facebook, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



Flashez
moi !



■ 25 novembre

Cérémonie d'ouverture des clubs Coup de pouce



■ 3 novembre

Ciné-goûter à la médiathèque



■ 14 décembre

Vernissage de l'exposition «50 ans de Comics» à la médiathèque



■ 18 décembre

Concert de Noël du Conservatoire

Réhabilitation

31 logements pour personnes âgées bientôt en travaux

Le 12 novembre dernier, une réunion publique était organisée par la SIGH et la mairie pour présenter le programme de réhabilitation de la Cité de la Résistance. Cette résidence pour personnes âgées se compose de 31 logements construits en 1979, qu'il s'agit d'améliorer thermiquement et de mettre aux normes. Le programme des travaux a été établi en fonction des remarques issues d'échanges avec les locataires, de remontées de l'agence locative et de différents diagnostics. Il s'agira notamment de renforcer l'isolation, de réviser les menuiseries extérieures, de remplacer les chauffages, les gouttières... Avec à la clé des économies d'énergie substantielles pour les locataires. D'un montant total de 1 336 990€TTC, les travaux débuteront fin 2020 pour s'achever courant 2022.

▪ **Pour tout renseignement**, n'hésitez pas à contacter la SIGH ou le service Habitat-Logement au 03.27.28.21.19.



Services à la population

Jean-François Dupas, nouveau directeur de pôle

Depuis mi-octobre, Jean-François Dupas est le nouveau directeur du pôle Services à la population, en remplacement de Guénaël Vandeville, parti vers d'autres horizons professionnels dans le sud de la France. Ce passionné de sport, titulaire d'un brevet d'Etat d'éducateur sportif, nous vient tout droit de la mairie de Valenciennes, où il a passé 31 ans. Dès 1991, il était chargé, au sein du service des Sports, de coordonner l'animation sportive de la ville, avec pas moins de 13 000 licenciés et une bonne dizaine d'équipements sportifs. Dix ans plus tard il prenait la direction du service. L'une de ses fiertés : avoir organisé depuis 1992 les Foulées valenciennes, 1^{re} course hors stade des Hauts-de-France, qui atteignait lors de sa dernière édition pas loin de 8000 participants. Aujourd'hui, le pôle dont il a pris la tête regroupe les services Vie associative et vie locale, Education Jeunesse, Petite Enfance, Restauration scolaire, et Sport. Un nouveau challenge qui n'est pas pour l'effrayer : « J'aime les gens et j'aime leur faciliter la vie ; c'est justement notre rôle au sein de ce pôle ! ». Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans l'exercice de ses nouvelles missions.



Municipales

Quelques infos pour les prochaines élections

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars. L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, soit jusqu'au vendredi 7 février.

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- vous présenter en mairie, muni d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois à votre nom et à l'adresse de votre domicile sur la commune) ainsi que d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans) ;
- ou vous inscrire directement sur le site « service public.fr ».

Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale en ligne et connaître son bureau de vote à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ainsi que pour toute personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si toutefois vous n'étiez pas inscrit alors que vous avez eu connaissance de votre naturalisation, ou que vous avez acquis la nationalité par déclaration ou manifestation expresse de volonté après le 6^e vendredi précédant le scrutin (donc après le 7 février), vous pouvez demander à être inscrit jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour (soit jusqu'au jeudi 5 mars).

▪ **Pour tout renseignement**, contactez le service Elections au 03.27.28.21.00.



Personnes âgées

Un Noël festif avec les coffrets du CCAS



Début décembre, 1850 coffrets de mets festifs ont été distribués aux personnes âgées de la ville. Durant 4 jours, les membres du Conseil municipal et du Conseil d'administration du CCAS ont arpenté les rues d'Anzin pour remettre en mains propres les précieux coffrets. Parmi les surprises offertes à nos seniors : foie gras, terrine de dinde aux marrons, délice d'abricots et pruneaux à la fleur d'oranger, truffes saveur café et éclats de crêpes dentelle, et plus encore... De quoi apporter un peu de douceur salée et sucrée en ces fêtes de fin d'année.

PLUi

Une enquête publique au printemps 2020



La loi ALUR de 2014 a transféré la compétence PLU (Plan local d'urbanisme) des communes aux intercommunalités. Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) est donc en cours d'élaboration par Valenciennes Métropole. Stratégique, ce document traduit le projet politique d'aménagement et de développement durables du territoire pour les 10 prochaines années (jusque 2030). Unique, il remplace les anciens documents communaux (PLU, POS) des 35 villes de l'agglomération. C'est aussi un document réglementaire qui définit les possibilités de construction et d'usage du sol, et qui, à ce titre, nous concerne tous, particuliers, entreprises et administrations.

À ce stade du projet, l'ensemble des communes et des partenaires sont actuellement consultés.

Tous les citoyens pourront à leur tour consulter le projet, ainsi que les avis des communes et des partenaires, lors de l'enquête publique qui sera programmée au printemps 2020. Leurs remarques et demandes seront examinées par une commission d'enquête indépendante.

• Plus d'infos sur www.valenciennes-metropole.fr

Solidarité

Collecte de jouets



Grâce au Noël de la Solidarité et aux nombreux jouets récoltés toute l'année par le CCAS, les enfants défavorisés ont pu recevoir un cadeau, ainsi que quelques friandises, le mercredi 4 décembre. Le tout en présence du Père Noël, qui leur a rendu visite à l'espace Mathieu pour l'occasion. Merci encore aux généreux donateurs qui se sont mobilisés pour que la collecte de jouets soit, cette année encore, une réussite.

Santé

Une vingtaine de personnes a pu tester son audition

Mi-novembre, le CCAS organisait sa « Journée de l'audition » : une journée en partenariat avec le centre Just'Audio où chacun était invité à venir tester gratuitement ses capacités auditives. Une vingtaine de personnes ont pu profiter de ces tests et des conseils d'un professionnel, et ont été, si besoin, orientés vers des spécialistes ORL.



Information collective

Un atelier sur le thème de l'eau en partenariat avec l'Eau du Valenciennois et Interface



Le 21 novembre, un atelier sur le thème de l'eau était proposé au sein de la mairie d'Anzin, en partenariat avec le CCAS, Interface et l'Eau du Valenciennois. Le cycle de l'eau, le goût de l'eau, les éco-gestes... riche en enseignements, cet atelier avait également pour but de sensibiliser les familles aux gestes économiques et écologiques, afin de prendre de bonnes habitudes, et de gérer au mieux sa consommation. C'était aussi l'occasion de découvrir « tout sur mon eau », le nouveau site Internet de l'entreprise Suez, pour vous aider à comprendre votre consommation d'eau et à mieux la gérer. D'autres innovations ont été présentées, comme le compteur téléréleve, un compteur d'eau intelligent et connecté qui par exemple vous alerte en cas de fuite, ou l'application « Coach Cons'eau », qui exploite en temps réel les données de votre compteur connecté. De quoi faire de belles économies sur vos prochaines factures !

▪ **Plus d'info** sur <https://leauduvalenciennois.fr>

Fêtes

Près de 2250 coquilles dans la hotte du Père Noël

Comme chaque année, avant sa tournée des maisons le soir du réveillon, le Père Noël, accompagné de la municipalité, a fait le tour de toutes les écoles anzinoises, mais aussi de la crèche, de l'Île aux enfants, sans oublier l'IMPRO et le CAMPS. Au total, environ 2250 coquilles ont été distribuées. De quoi faire des heureux en attendant les fêtes.



Ecoles

Les enfants ont célébré leurs droits en musique



A l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant et pour la 4^e année consécutive, la ville et les établissements scolaires se sont associés pour proposer aux enfants et collégiens une sensibilisation à la question des droits de l'enfant et à la Semaine de la solidarité internationale. Le 19 novembre, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, les élèves se sont réunis dans leur cour de récréation ou au parc Dampierre pour une grande flash mob ! Cette journée a également marqué le démarrage de l'opération de collecte de bouchons pour l'association « Les bouchons du Hainaut ».

Insee

Le recensement, c'est important !



Le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au samedi 22 février 2020. Chaque année, 8% des logements anzinois sont tirés au sort par l'Insee. Si c'est votre cas, la mairie vous en avertit par courrier. Lors de la vi-

site de l'un de nos 3 agents recenseurs, vous pouvez choisir entre le questionnaire papier ou en ligne. Dans ce cas, l'agent vous remettra une notice et vos codes personnels pour vous connecter sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Avec le questionnaire en ligne, vous gagnerez du temps : pas besoin d'un second passage de l'agent recenseur, questionnaire guidé et plus facile à compléter, confidentialité respectée, gestion durable du recensement : moins de papier, et donc moins coûteux ! Quel que soit votre choix, il est important de participer : le recensement permet d'établir la population officielle de la commune et de connaître ses caractéristiques. C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découlent aussi la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre d'élus au Conseil municipal, le nombre de pharmacies ou d'équipements collectifs nécessaires (écoles, transports, besoins en logements...)

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Merci, si vous êtes concernés, de réserver le meilleur accueil à nos agents !

Sécurité

Les policiers municipaux équipés de caméras individuelles

L'arrêté du sous-préfet autorisant l'utilisation de caméras individuelles par notre police municipale a été reçu courant septembre. Rappelons que ces caméras avaient été mises en place en 2017-2018 à titre expérimental, et étaient depuis dans l'attente d'une autorisation officielle pour pouvoir être utilisées à nouveau.

Ces appareils, fixés au niveau du torse, permettent de filmer les interventions, uniquement en cas de difficulté. Avant de déclencher l'enregistrement, le policier municipal est tenu de prévenir la personne filmée. Les données récoltées sont conservées pendant 6 mois avant d'être détruites, excepté dans le cas d'une extraction pour les besoins d'une procédure. L'autorisation portant sur 7 caméras individuelles, tous nos policiers municipaux sont équipés.



Cadre de vie

Concours des maisons fleuries et des jardins collectifs : 36 participants récompensés



Le 14 octobre, 36 personnes ont été récompensées pour leur participation au Concours des maisons fleuries et des jardins collectifs. Dans cette dernière catégorie, c'est M. Noblecourt qui a reçu le 1^{er} prix pour sa parcelle dans les Jardins d'Arnonville ; viennent ensuite Mme Richez aux Jardins Lecaliez et M. Bail aux jardins Talabot. Concernant les maisons fleuries, le 1^{er} prix a été remporté par M^{me} François, le 2^e par M^{me} Janicki, et le 3^e par M. Pluchart et M. Bruant, qui ont fini ex-aequo.

Tous les participants sont repartis avec un diplôme et un bon d'achat de 10 à 80€, valable chez les commerçants d'Anzin. Bravo à tous les concurrents, qui contribuent à leur façon à améliorer notre cadre de vie. Nul doute qu'ils ont participé à l'obtention de la 3^e fleur remportée dernièrement au label des Villes et villages fleuries (cf. p. 13). Merci à eux !

Vie des services

Déborah Knockaert, nouvelle responsable du service Emploi-Formation



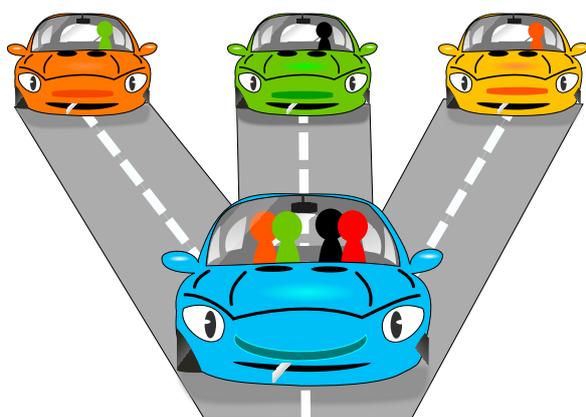
Après 35 années passées en mairie, d'abord comme assistante sociale au CCAS, puis à la direction du service Emploi Formation, Isabelle Laboureau a fait valoir ses droits à la retraite mi-décembre. C'est Déborah Knockaert qui prend la tête du service. Cette dernière a toujours travaillé dans le domaine de l'emploi : comme prestataire auprès de Pôle Emploi de 2001 à 2008, puis comme référente au sein du service PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) de Valenciennes Métropole où elle assurait le suivi des demandeurs d'emploi de longue durée.

En 2011, elle occupait, toujours à Valenciennes Métropole, le poste de chargée de mission clauses sociales d'insertion dans la commande publique. A ce titre, elle a accompagné pendant plus de 8 ans les 35 communes de l'agglomération dans la mise en œuvre des clauses sociales.

Anzin ne lui est donc pas inconnue et c'est avec plaisir et une connaissance certaine du sujet et des différents partenaires qu'elle appréhende ses nouvelles missions. Rappelons que ce service est né en 2008 d'une volonté municipale d'agir sur la problématique de l'emploi : accueil des chercheurs d'emploi, accompagnement dans leur projet professionnel ou de formation, orientation vers les partenaires, suivi de l'aide au permis, des chantiers d'insertion, mise en place d'actions partenariales innovantes... font partie des missions principales du service, que Déborah a à cœur de développer avec dynamisme et enthousiasme. Souhaitons-lui la bienvenue !

Mobilité

Trouvez un covoiturage facilement sur passpasscovoiturage.fr



Les transports sont à l'origine d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre, dans le Valenciennois comme ailleurs. Pour réduire ces émissions, Valenciennes Métropole soutient la pratique du covoiturage. Le covoiturage est une offre de mobilité qui permet de répondre aux difficultés de déplacement que nous pouvons rencontrer. Partager ses trajets en voiture contribue également à créer du lien social et à baisser vos frais de transport.

Grâce à la plateforme gratuite passpasscovoiturage.fr, vous pouvez partager vos déplacements quotidiens ou occasionnels avec l'ensemble des covoitureurs de la région.

• **Plus d'informations** sur : www.valenciennes-metropole.fr/thematiques/votre-agglo/pass-pass-covoiturage/

Convivialité

Un avant-goût de Noël dans les maisons de retraite



Comme il est de coutume depuis plusieurs années, M. le Maire et les membres du Conseil d'administration du CCAS ont rendu une visite attendue dans les maisons de retraite de la ville, quelques jours avant les fêtes.

Ils avaient amené dans leur hotte : un cadeau (un coffret de bain cette année) pour chacun des résidents de Doux Séjours et des Tulipiers, et surtout, un peu de l'esprit de Noël avant l'heure.

Événement

Un Noël 2019 étincelant

Une place illuminée sous une tempête de neige, un Père Noël en calèche, des enfants émerveillés, une ambiance médiévale... et la présence de nombreux visiteurs, ont fait de ce Marché de Noël une réussite.



Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code avec votre smartphone / tablette ou sur www.anzin.fr



Seniors

1400 personnes ont vu la vie en bleu

Paul Adam, Pop 80, le spectacle « Tout est bon dans le Macron », Michel Fugain... ont illuminé la Semaine Bleue. Durant 4 jours, vous avez ri, chanté, dansé, et partagé l'émotion de Joël Dordain, pour sa dernière Semaine Bleue en tant qu'adjoint à l'action sociale et vice-président du CCAS.



12

Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code avec votre smartphone / tablette ou sur



www.facebook.com/villeanzin



Distinction

Anzin décroche sa 3^e fleur au label Villes fleuries

Cette récompense distingue les communes pour leurs efforts en matière d'amélioration du cadre de vie, de respect de l'environnement et de lien social.



M. le Maire a reçu le personnel des services Espaces verts et Voirie pour les remercier du travail accompli.

Après avoir décroché une 1^{re} fleur en 2008, une 2^e en 2012 (confortée en 2014 et en 2016 avec les encouragements du jury, puis ses félicitations en 2018), la ville a enfin décroché sa 3^e fleur !

Pour attribuer le nombre de « fleurs » aux communes, le jury du label Villes et villages fleuris se déplace spécialement afin de les évaluer sur de nombreux critères : à savoir la politique d'aménagement paysager et de fleurissement, la qualité du patrimoine végétal, les différents modes de gestion mis en œuvre, les actions d'information et d'animation auprès de la population, les actions en faveur de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles ou encore la qualité de l'espace public...

Le jury est passé à Anzin le mercredi 4 septembre, et les résultats ont été dévoilés fin novembre. « Nous avons obtenu la 1^{re} fleur lors de notre 1^{er} mandat, rappelle M. le Maire. Aujourd'hui, cette 3^e fleur montre que depuis 12 ans, des choses ont bougé sur la commune. Ce résultat, qui pouvait sembler inaccessible, a été atteint grâce à l'action globale de l'équipe municipale et des agents de la ville. Je tiens à remercier la totalité du personnel, car c'est un travail transversal qui a rendu ce résultat possible. Avec une mention particulière pour les services Espaces verts et Voirie évidemment. »



Quels types d'actions ont permis cette distinction ?

Pour la venue du jury, le service Communication est chargé de réaliser un livret recensant les différentes actions de la ville. Celui-ci complète la visite de différents sites.

Voici quelques-unes des actions qui ont été mises en valeur :

- la fin de l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage ;
- la gestion différenciée des espaces verts pour s'adapter au type d'espace et favoriser la biodiversité ;
- un travail avec le Parc régional Scarpe Escaut sur les nouvelles plantations d'arbres, afin de favoriser des espèces adaptées à notre région ;
- la végétalisation des pieds d'arbres, la plantation de couvre-sols, les plantations de pleine terre, l'utilisation de plantes vivaces ;
- l'installation de nichoirs, de ruches, d'hôtels à insecte ;
- la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts ;
- le broyage des branches pour la réalisation de paillage ;
- l'introduction de produits locaux et bio à la cantine ;
- la lutte contre le gaspillage, le tri et le compostage des déchets à la restauration scolaire ;
- l'acquisition de matériels électriques : véhicules de service, utilitaires, Gloutons, Goupils, taille-haie...
- la politique de rénovation énergétique des bâtiments communaux, dont les écoles ;
- les animations de sensibilisation des enfants à l'environnement sur les temps scolaire et périscolaire ;
- la mise en place d'un Budget participatif pour améliorer le cadre de vie des habitants ;
- l'entretien du lien social grâce aux nombreuses animations et événements organisés durant l'année...

▪ **Retrouvez l'ensemble des actions** sur notre site internet www.anzin.fr rubrique « Ma mairie et moi »/ « Présentation de la ville »/ « Une ville fleurie ».

Vivre ensemble

Vous avez un projet ?

Anzin Start'Up vous aide à le financer

Anzin Start'Up est une enveloppe financière destinée à concrétiser des projets d'habitants, constitués ou non en association.

« Contrairement à ce que son nom pourrait laisser entendre, cette aide ne s'adresse pas à de jeunes entreprises, mais bien à des habitants », explique Bruno Levant, adjoint délégué à la Vie locale, à la Politique de la ville et à la Démocratie participative. Si vous avez un projet d'intérêt collectif, destiné à faire participer et à mobiliser des habitants d'Anzin, vous pouvez solliciter une aide Anzin Start'Up. Le montant maximal de l'aide est de 1500€ pour les habitants (financement à hauteur de 100%) et de 1200€ pour les associations (financement à hauteur de 80% maximum).



L'atelier nichoirs du quartier centre a reçu un financement Anzin Start'Up.

Pour en bénéficier, il vous suffit de compléter une fiche action et de la renvoyer à akazzou@ville-anzin.fr pour les associations ou jgarbez@ville-anzin.fr pour les habitants. Le service Vie associative et vie locale et le service Cohésion sociale sont disponibles pour vous aider à monter votre projet. Le comité de gestion vous invitera ensuite à participer à une commission d'attribution au cours de laquelle vous saurez si votre projet est validé et la somme qui lui est allouée. Vous pouvez aussi vous investir dans la vie de votre ville en rejoignant le comité de gestion, chargé de valider ou non les projets et de conseiller les porteurs. Pour cela contactez le 06.80.06.07.98.

■ **Retrouvez le règlement** complet et la fiche action à compléter sur le site de la ville ou auprès du service Cohésion sociale.

Besoin d'aide ?

Pour monter votre projet ou pour remplir la fiche action, contactez :

- Abdel Kazzou (akazzou@ville-anzin.fr) si vous êtes une association ;
- Julie Garbez (jgarbez@ville-anzin.fr ou 06.80.06.07.98) si vous êtes un habitant.

Anzin-Valenciennes

Les contours de la Cité éducative se dessinent

Avec ce label, les enfants scolarisés à Anzin pourront bénéficier d'actions concrètes visant à une prise en charge éducative renforcée.

Pour rappel, le label « Cité éducative » a été décerné en août par le ministère de la ville à 80 territoires français, parmi lesquels la ville d'Anzin, associée à une partie de Valenciennes. A la clé : 34 millions d'€ par an et sur 3 ans pour financer les projets de tous ces territoires en matière d'éducation. Pour obtenir les financements, la ville, associée à tous ses partenaires, a travaillé à la co-construction de projets concrets, retranscrits dans un plan d'actions efficace et cohérent. Ce plan, qui regroupe une quarantaine d'actions, est en cours de validation par l'Etat. En attendant, un chef de projet opérationnel a été recruté. Rattaché administrativement à la ville d'Anzin, il travaillera à part égale pour Anzin et les quartiers Nord de Valenciennes. Char-

gé notamment de la mise en œuvre et de l'évaluation des différents projets, il devra fédérer, mobiliser et coordonner les nombreux partenaires (Education nationale, Valenciennes Métropole, département, Etat, associations locales, acteurs sociaux et médico-sociaux, CAF, structures culturelles et sportives...) tout en veillant à ce que les parents soient les 1^{ers} acteurs de la Cité éducative.

Dès janvier, une étude sera lancée sur la santé des 0-16 ans, et une autre sur la culture des 0-25 ans. Parallèlement à ces états des lieux, une « cartographie » de tous les acteurs de la Cité éducative sera créée, afin que chacun puisse comprendre aisément le rôle des différents intervenants, pour une collaboration efficace.



Grâce à la Cité éducative, de multiples actions vont se développer visant 3 objectifs principaux : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

Partenariat

Rubika donne 40 ordinateurs à la ville et à ses associations

Le vendredi 6 décembre, c'était un peu Noël avant l'heure à la Serre numérique.

« Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour » : c'est par cette note poétique empruntée à Pierre Reverdy que Stéphane André, directeur général de Rubika, a commencé son discours. Si la prestigieuse école aime la ville d'Anzin où elle est installée depuis quelques années, elle l'a résolument prouvé ce vendredi 6 décembre. Ce soir-là, représentants de la mairie, élus, et responsables d'associations avaient rendez-vous à la Serre numérique, pour recevoir 40 ordinateurs donnés par Rubika : 20 à destination du tissu associatif anzinois et 20 pour la mairie, les écoles et les différentes structures de la ville. Des ordinateurs dont Rubika n'a plus l'usage, mais qui sont loin d'être obsolètes, vu la qualité du matériel utilisé dans cette école à la pointe du numérique. Pour la petite histoire, sachez qu'à Rubika, ce sont 950 ordinateurs qui fonctionnent quotidiennement. Alors, lorsqu'ils renouvellent une partie de leur parc informatique, il y a de quoi faire des heureux ! « On a voulu les donner à des gens que l'on connaît et qui vont en faire bon usage », a poursuivi Stéphane André, satisfait que ce projet de longue date aboutisse.

Un partenariat fécond

M. le Maire a chaleureusement remercié Rubika et rappelé le partenariat important qui unit la ville et l'école depuis son implantation sur le territoire. Un partenariat qui a par exemple permis à des couturières anzinoises de dis-



penser leur précieux savoir à des étudiants, ou au service emploi de proposer des candidats pour une formation 2D spécialement ouverte à des jeunes non diplômés.

D'autres projets se dessinent encore dans le cadre de la cité éducative : Rubika serait en effet susceptible d'accueillir prochainement des collégiens pour des stages de découverte des métiers du numérique. « Nos formations et nos métiers ne sont pas inaccessibles quand on est passionné » : c'est le message que l'école veut faire passer en s'ouvrant sur son territoire.

15

Journées santé bien-être

Prendre du temps pour prendre soin de soi

Du 7 au 9 novembre, le service Cohésion sociale vous a proposé ses « Journées santé bien-être » dans les structures de proximité de la ville et à la salle des fêtes.



Différentes activités ont été organisées durant ces 3 jours, telles qu'un atelier « cuisiner pour les enfants », de la marche, de la sophrologie, mais également une séance d'hypnose collective pour perdre du poids. Le samedi, de nombreux exposants et stands étaient présents, comme Le Rucher de Cambrai, la ferme du Major, la Fédération française de cardiologie, un stand

de conseils en alimentation naturopathie, des séances de magnétisme, et bien d'autres. Egalement présente, l'association Emera a reçu un chèque de 350€ des tricoteuses « Les copines créatives ».

Chacun a pu bénéficier de soins divers : esthétique, magnétisme, massage, réflexologie... Parce que prendre du temps pour prendre soin de soi, c'est important.

Agressions

La mairie d'Anzin solidaire de ses pompiers

Habituellement préservés, nos pompiers n'échappent malheureusement pas à un contexte national de violences croissantes envers les soldats du feu. La municipalité a souhaité réagir.



« En 2018, nous avons eu à déplorer une agression verbale. En 2019, nous en sommes déjà à 10 agressions, verbales et physiques, dont certaines particulièrement violentes », s'émeut Quentin Gillion, chef du Centre d'incendie et de secours d'Anzin.

La dernière en date a singulièrement marqué les esprits. « Dans la nuit du 26 au 27 octobre, nos équipes étant mobilisées sur plusieurs interventions, nous avons bipé des volontaires d'astreinte pour qu'ils viennent renforcer le personnel restant à la caserne. L'un d'eux, voyant une voiture à l'arrêt, s'inquiète de savoir s'il peut porter secours. S'agissant d'une panne, le pompier d'une quarantaine d'années explique à l'automobiliste qu'étant attendu, il n'est pas en mesure de l'aider. Il se fait alors rouer de coups. » Le lendemain de l'agression, son auteur présumé était interpellé et placé sous contrôle judiciaire. Quant au pompier, « La médecine légale lui a prescrit 30 jours d'ITT (Incapacité totale de travail). Il avait plusieurs fractures au visage nécessitant une opération. Il a toujours une lésion à l'œil qui laissera peut-être des séquelles. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle les répercussions que cela aura sur sa vie professionnelle et sur son activité de pompier volontaire », regrette le chef de centre.

« Les pompiers sont là pour aider la population »

Dès le lendemain des faits, une délégation de pompiers était reçue par M. le Maire, en marge du Conseil municipal. Un conseil durant lequel Pierre-Michel Bernard a fer-

mement condamné cette agression : « Les pompiers sont là pour aider la population ; de tels actes ne peuvent que susciter l'exaspération. J'espère que l'auteur des faits écoperera d'une sanction exemplaire. » Symbole du soutien de la municipalité, une banderole a pris place sur le perron de l'Hôtel de Ville. Reçu par M. le Maire, Quentin Gillion se félicite de cette solidarité affichée, visant à sensibiliser la population : « M. Bernard s'est montré très attentif et nous a apporté des solutions concrètes. Nous avons pu évoquer les incivilités récurrentes dont nous sommes victimes, comme les feux rouges régulièrement grillés à proximité du CIS. Il nous a fait part de son projet d'améliorer la vidéoprotection sur cette zone, afin de pouvoir faire remonter les infractions graves. Autre geste fort : en 2020, la municipalité attribuera une subvention à l'Amicale des sapeurs-pompiers destinée à améliorer les conditions de vie en caserne, et nous lui en sommes reconnaissants. »



CARNET DE VIE

Naissances (du 2 octobre au 11 décembre 2019)

Lola LAMIAUX | Alexy LOUTRE | Mila GALAN | Kaïss CAMBIER (m) | Mayas BADAOUÏ (m) | Romane ROCHE GONIN | Naël LEBRUN | Myla DANZIN | Christiana-Immaculée BULUKU | Lola VIAENE | Yūna TRELCHAT | Léna LAURENT | Maïssa DELIL | Alessio PANIEZ MILLOTTE | Nohé HORNEZ | Amalya CARION | Léa DUHEM | Louna SOLINAS | Hadriel CARPENTIER | Nouhaïla KHARMOU | Ilyes HARBADJI | Maëlys CANLERS | Bastian DUMONT | Thiago LEDUC | Noé BOURGUIGNON-GHERAF | Leelou RENONCOURT | Elèna CARLIER | Kloé HALIPRÉ | Milo MALARA | Zakaria AIT SI HMAD | Anass ELBOUDAOUÏ | Aliziano LANNOIS | Noor KAOUANE | Hanna GODMEZ | Kayssah DARRAS | Mia COPIN | Zian LAURETTE | Lilia AOUALI | Nino JUPIN

Décès (du 29 septembre au 13 décembre 2019)

JOLY Gilbert | DUBOIS Huguette veuve BACLET | DURLIN Aimé | HURET Mauricette veuve LEBRUN | LECOMTE Michel | KULASIK Vanda veuve JOLY | HOULZÉ Raymond | STRZOP Josiane | WALESCH Ursula veuve MARTINACHE | DUTRIEUX Roger | BÉRAIN Geneviève | SABIAUX Patrick | DUBOIS Lucien | BLANCHARD Dominique | PETIT Dominique | LÉCOLIER Daniel | DEMESSINE Gisèle veuve SENOCCQ | ADRIANUS Suzanne veuve NOTTELET | BOISSELOT Pierre | CARTIGNY Joseph | DUSSART Corinne épouse LAUDOUAR | WANTELLET Denise veuve PARIS | VÉRIEZ Alain | DESPINOY Marcelle veuve HUON

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Sapeurs-pompiers

« Pour faire ce métier, il faut aimer les gens »

Le malaise actuel des pompiers (cf. page 16) nous a amenés à nous intéresser à cette profession, à ces « héros du quotidien », appréciés de tous et pourtant sous tension. Rencontre avec Quentin Gillion, chef du Centre de secours et d'incendie (CIS) d'Anzin.



Quentin Gillion

“
 Nous intervenons
 essentiellement
 pour des secours
 aux personnes
 (80%) ; viennent
 ensuite la
 lutte contre les
 incendies et les
 autres sinistres
 (intempéries, fuites
 d'eau...)”

Comment devient-on chef d'un CIS ?

J'ai d'abord été pompier volontaire. Après avoir obtenu une licence STAPS, j'ai passé le concours d'officier. J'ai donc intégré le corps des sapeurs-pompiers professionnels il y a 10 ans en tant que lieutenant, puis je suis devenu capitaine, ce qui m'a permis d'accéder il y a 2 ans aux fonctions de chef de centre.

Pourquoi Anzin ?

Je viens de l'Aisne, mais j'ai choisi d'intégrer le département du Nord car l'activité opérationnelle, très importante, permet d'y acquérir une bonne expérience. Ce qui ne se dément pas à Anzin et sur les 7 autres communes que nous couvrons : nous réalisons environ 4500 sorties par an, soit une bonne douzaine par jour en moyenne. Avec une tendance notable à la hausse ces dernières années : + 10% en 2018 comme en 2019.

De quels moyens disposez-vous pour assurer tant d'interventions ?

Nous sommes 80 sapeurs-pompiers : 40 professionnels et 40 volontaires. Il y a en permanence 12 personnels de garde dans la caserne (10 pros et 2 volontaires). Durant leur garde, les pompiers vivent dans la caserne, qui est équipée d'un réfectoire, d'une salle TV, d'un gymnase et de chambres. Quoi qu'ils fassent, dès l'instant où la sirène retentit, ils ont 2 minutes pour rejoindre le camion, en tenue. En moyenne, nous mettons 6 minutes 30 pour arriver sur les lieux d'une intervention. C'est toujours trop long, mais bien loin des 15 minutes réglementaires.

Les pompiers volontaires sont-ils indispensables ?

Absolument, nous sommes très dépendants des volontaires. Ce ne sont pas des pompiers « de second choix », ils interviennent de la même façon que les professionnels : avec la même formation, les mêmes équipements, sur les mêmes sinistres. Ils représentent aujourd'hui la moitié de nos effectifs, et nous allons en recruter une quinzaine cette année*.

Quel est le « profil idéal » ?

Il n'y en a pas vraiment, nous recrutons des profils variés. Toutefois, contrairement

aux idées reçues, nous ne recherchons pas forcément des jeunes. Les personnes déjà installées dans leur vie professionnelle et familiale et stabilisées géographiquement nous intéressent particulièrement.

Y a-t-il des femmes pompiers à Anzin ?

Oui, pour l'instant une dizaine, dont 3 chez les pros. C'est un univers encore très masculin, mais les choses changent. Les femmes sont bien accueillies chez les pompiers. Elles y ont toute leur place et peuvent évoluer de la même façon que les hommes.

Vous avez aussi une école de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) ?

Oui, et d'ailleurs l'effectif féminin y est plus important, puisqu'1/4 de nos 40 jeunes sont des filles. Les élèves y entrent aux environs de 12 ans, pour un cursus de 4 ans. La formation se fait sur le temps libre, essentiellement le samedi. C'est un peu comme s'engager dans un club sportif, à raison de 3h par semaine. Ils y font du sport, mais ils ont aussi des cours théoriques et de la mise en pratique. C'est un apprentissage de la discipline, de la vie en collectivité et un engagement citoyen qui leur permet, en plus, de savoir s'ils sont faits pour ce métier. Environ 1/3 des JSP deviennent pompier pro ou volontaire.

Et l'amicale, à quoi sert-elle ?

C'est une association loi 1901 composée de pompiers. Grâce à des actions comme la vente des calendriers, ou à des subventions éventuelles des communes, son but est d'améliorer les conditions de vie dans la caserne (achats de matériel de sport, de machine à café...) Elle organise aussi des moments festifs, comme la Sainte Barbe, importants pour la cohésion et l'esprit de groupe, qui sont des valeurs primordiales dans notre corporation.

En un mot, quelle est la principale qualité requise pour être pompier ?

Il faut avoir envie de se rendre utile auprès de la population, et surtout aimer les gens.

*Vous voulez devenir pompier volontaire ? De 16 ans à 55 ans, si vous êtes sportif et motivé (les femmes sont les bienvenues !), présentez-vous au CIS d'Anzin.

Lucien Jonas, *Mineur assis au pic* (Bleuse-Borne), 1946, huile sur bois.



Patrimoine inscrit à l'Unesco :
notre territoire raconte une partie
de l'histoire du monde

4 questions à...



David Boukla, reporter
de territoire à Valenciennes
Tourisme et Congrès

“
Trésor de
l’humanité,
le Bassin minier a
été distingué en
2012 au titre de
« paysage culturel
évolutif vivant »,
« œuvre conjuguée
de l’homme et de la
nature ».”

Depuis 2012, une partie de notre territoire est inscrit à l’Unesco. Pourquoi cette inscription ?

C’est une poignée de passionnés réunis autour de Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, qui est à l’origine de ce projet. Dès 2003, sous leur impulsion, l’association Bassin Minier Uni a répertorié le patrimoine minier de la région en vue d’une inscription au patrimoine mondial de l’humanité. Un travail colossal qui allait bien au-delà du recensement des terrils, chevalements ou corons... auxquels on pense d’emblée en évoquant la mine. L’exploitation minière a conduit à la construction d’écoles, d’églises, de gares, de chemins de fer, de châteaux... Sans oublier tout ce qui est immatériel : le folklore, la musique, la gastronomie... Ils ont tout inventorié et sélectionné ce qui était le plus exceptionnel et représentatif de cette grande période de l’histoire.

En 2012, leur travail était récompensé par l’inscription de 353 éléments patrimoniaux et 4000 ha de paysages, qui s’étendent de chez nous jusque dans le Pas-de-Calais, sur 120 km de long ! Cela signifie que notre bassin minier est entré dans la « cour des grands », comme le Taj Mahal en Inde ou la Grande muraille de Chine... Non qu’il soit particulièrement beau, mais parce que notre territoire raconte une partie de l’histoire du monde. C’est avant tout ça le sens de cette inscription.

Est-il vrai qu’Anzin a été le berceau de l’exploitation charbonnière en France ?

Oui, on peut dire que c’est à Anzin qu’on a ouvert le bal. Le charbon était connu depuis le Moyen Âge ; on l’exploitait dans le Hainaut belge. Quand le Valenciennois a été rattaché à la France en 1713, on a décidé d’en chercher côté français pour éviter d’acquiescer des droits d’importation. Les fouilles ont été longues et longtemps infructueuses. A Fresnes en 1720, on découvre du charbon, mais c’est de la houille maigre, plus difficilement exploitable que la houille grasse. Ce n’est qu’en 1734 que MM. Desandrouin et Mathieu extraient du charbon gras à Anzin, à la fosse du pavé. Il faudra attendre 1757 pour que seigneurs locaux et concessionnaires

se mettent d’accord sur la création de la 1^{re} Compagnie minière de France, la Cie des mines d’Anzin. Elle règnera seule sur le bassin du Nord pendant très longtemps, en s’étendant progressivement vers l’est. Peu à peu, des compagnies concurrentes apparaîtront, et c’est cette concurrence qui explique la richesse du patrimoine minier.

Comment se matérialise cette richesse à Anzin ?

Quand la concurrence apparaît, il s’agit pour les compagnies d’attirer et surtout de garder les ouvriers : chacune s’évertue alors à construire les plus beaux chevalements, les cités minières les plus confortables, on ajoute des décors et des ornements aux constructions... C’est une question de prestige. Par exemple, le Coron des 120 est ce qui se fait de mieux à l’époque. Cet avant-gardisme est très loin de l’image misérabiliste des corons qu’en garde l’imaginaire collectif. Les ingénieurs de la Cie des mines disposent de châteaux, comme le château Dampierre. Après les barres de corons, on voit éclore les cités pavillonnaires, comme la Cité du Mont de la Veine, et les Cités jardins. Après la guerre, le bassin minier est nationalisé et l’Etat standardise les constructions. C’est à cette époque qu’est construite la Cité moderne du Moulin, qui ne porte plus les spécificités de la Cie des Mines d’Anzin.

Que change cette inscription pour Anzin ?

Elle change d’abord le regard des gens. Nos paysages ont été modifiés par l’homme, notre territoire a des choses à raconter, et le monde entier reconnaît leur caractère exceptionnel et leur intérêt universel. Nous pouvons en être fiers ! Si elle souligne l’importance de préserver notre patrimoine, cette inscription ne consiste pas à le « mettre sous cloche », bien au contraire. En tant que « patrimoine culturel évolutif vivant », cet héritage industriel continuera d’évoluer et de se réinventer !

Les sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2012

■ Le terril de la Bleuse Borne



Avec 8,83 millions de tonnes de charbon extraites, la fosse de la Bleuse Borne a été l'une des plus anciennes et des plus productives de la région. Elle fut fermée en 1935, et son chevalement fut démonté en 1953. Le terril témoigne, par son importance, de l'ampleur des travaux en sous-sol. S'agissant de l'un des plus anciens terrils de la région, la végétation y a repris ses droits et le site est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

■ Le Coron des 120

Construit en 1860 par la Cie des Mines d'Anzin, ce coron, constitué de 6 barreaux alignés regroupant chacun 20 logements, s'étire sur plus de 250 m. D'un confort encore élémentaire à l'époque, il s'éloigne pourtant fortement des 1^{ers} corons exigus et insalubres. Ses maquettes, présentées à l'Exposition universelle de Paris de 1867, y font forte impression ; il sera récompensé comme « modèle de salubrité et de confort pour l'habitat ouvrier ». Zola s'en est largement inspiré dans son roman *Germinal*, où il devient le « coron des 240 ».



■ La Cité pavillonnaire du Mont de la Veine

Après les années 1870, on s'aperçoit que les longues bandes de corons sont plus vulnérables aux affaissements miniers et autres mouvements de terrain. On voit alors fleurir des modèles plus petits, accolant les maisons 2 à 2 : c'est la cité « pavillonnaire », dominante à la fin du XIX^e siècle. Celle du Mont de la Veine a été construite entre 1900 et 1923 par la Cie des Mines d'Anzin. Elle connaît actuellement une profonde restructuration, grâce à la participation de Valenciennes Métropole et à la mobilisation de fonds européens.

■ La Cité moderne du Moulin

Cette cité nous donne l'occasion de nous remémorer un temps où Anzin n'était qu'un village : à la fin du XVII^e siècle, on y comptait « 45 maisons, 221 habitants, 2 charrues et 2 moulins à blé » (Edouard Grar, *Histoire de la Découverte de la Houille*, 1847). L'un des moulins se trouvait près du chemin menant de Valenciennes à Condé. C'est ce dernier qui a donné son nom à la Fosse du Moulin, puis à la rue et à la Cité du même nom. La Cité du Moulin a été construite après-guerre (en 1947) par le Groupe de Valenciennes, au pied de l'un des terrils de la Bleuse Borne.

Cette cité est caractéristique du style « après-nationalisation » : la concurrence entre compagnies n'existant plus, il n'y avait plus lieu de donner un style architectural particulier aux constructions, qui se caractérisent de fait par une certaine sobriété.





■ Le château Dampierre

Lors de son inscription à l'Unesco, le château Dampierre était déjà inscrit depuis 2009 aux monuments historiques, avec le parc qui l'entoure.

Construit par la Cie des Mines d'Anzin à la fin du XIX^e siècle, ce château est un exemple remarquable de maison d'ingénieur.

Les façades offrent des éléments Renaissance (colonnes, frontons), mêlées à des cartouches de style maniériste : l'une d'elle, sur la façade principale, représente des outils de mineurs : marteau, lampe et rivelaines croisées.



Lucien Jonas, peintre de la mine

Deuxième grand prix de Rome en 1906, figure du monde artistique des années 30, Lucien Jonas (1880-1947) étonna son époque par l'habileté de son crayon de dessinateur et celle de ses pinceaux de décorateur mural.

Natif d'Anzin, il débuta dans un style réaliste et acquit sa notoriété grâce à des scènes de la mine. Il a réalisé des décors (22 toiles) pour l'Hôtel de ville et pour le théâtre d'Anzin. On connaît moins ses talents d'écrivain, et pourtant, on lui doit ce poème.

ANZIN

(de Lucien Jonas)

Ton nom, bien nègre, Anzin ! sied à ta face noire ;
Tu as bien tes héros, mais où est ton histoire ?
De ton sein déchiré, tes fils sortent démons
Que ton sang éclabousse, et pourtant nous t'aimons.

Nous aimons ta grand'route et sa brique modeste
Son tram lent, lourd, poussif, sa poussière indigeste

Nous aimons tes défauts, loin de rougir de toi
Nous sommes fiers, Anzin, de vivre sous ton toit.
N'ayant pour monument qu'un chevalet de mine
Sévère aux inconnus, ne souriant qu'aux tiens
Tu fais fuir l'étranger ! mais tes fils : tu retiens !
Tes yeux bleus ont pour nous l'attrait du ciel dans l'ombre

Ta lèvre éclate mieux dans ton visage sombre
Le blé de tes cheveux poussant sur ton front noir
Nous semble du soleil, comme ta forge au soir
Parcourant l'univers, ta richesse exhumée
S'inscrit sur tous les ciels en lettres de fumée

Quand, loin, sur un wagon je lis ton nom marqué
Je voudrais, avec lui, revenir à ton quai !
Quand je vois respirer Paris, de mon balcon
Se chauffant de ta chair qu'il rejette en flocons
Je pense que ce sang brûlé vient de tes veines.
Paris, comme un encens, te le rends en haleines.
Quand le vent souffle du Nord, j'y joins mon cœur grossi

De vœux pour mes parents, pour mes amis aussi
Puis je revois mon père, ayant dans la paupière
Un pleur, car il repose en ton vieux cimetière !

Tu es forte et je suis chétif
T'ayant peinte en petits motifs
Je voudrais m'asseoir en colosse
Sur ton terril, sur ton chevalet de fosse
Dresser haut, une immense toile
Et prenant ton charbon pour fusain
Dessiner ta splendeur — ANZIN.

Sur les pas d'Emile Zola... à Anzin



De nombreux témoins de l'exploitation minière subsistent encore dans notre ville, comme le porche du chantier des mines que Zola a visité, situé à l'endroit où le charbon a été trouvé, dont la girouette représente des outils de mineurs.



Pierre-Marie Miroux se passionne pour cette histoire minière qui a fait d'Anzin le berceau industriel de la France.

Tout le monde connaît Emile Zola et sa fresque romanesque « Les Rougon-Macquart », écrite entre 1871 et 1893, qui brosse en 20 romans l'histoire d'une famille et le tableau de la société française sous le Second Empire. Ce que l'on sait moins, c'est que la ville d'Anzin a inspiré le 13^e volume de cette série, *Germinal*.

Pierre-Marie Miroux est un Anzinois passionné par cette question, qui propose même sur demande un parcours dans la ville intitulé « Sur les pas de Zola ». « Zola avait déjà décrit le monde ouvrier dans *L'Assommoir*, mais il n'avait pas vraiment traité la question sociale. Il voulait cette fois-ci inscrire son intrigue dans le monde de la mine ou de la métallurgie et, si possible, décrire un mouvement de grève. » C'est sa rencontre en 1883 avec Alfred Giard, député de Valenciennes, qui le fera pencher définitivement du côté de la mine. « En février 1884, il accepte une invitation du député à se rendre dans le Nord ; peut-être a-t-il saisi cette occasion parce qu'une grande grève venait d'éclater dans la Cie des Mines d'Anzin. »

Anzin et Montsou, la ville décrite dans *Germinal*

Ecrivain naturaliste, Zola s'appuie sur l'observation des faits et sur une documentation abondante. Muni d'un carnet qu'il appelle « Mes notes sur Anzin », l'écrivain écrit tout ce qu'il voit, dessine, fait des plans. « On sait grâce à ce carnet qu'il est arrivé à Valenciennes le 23 février 1884. Deux jours plus tard, il se rend à Anzin, dans la maison qui se trouve au coin de la rue Jean Jaurès et de la rue Pierre Mathieu, où il reçoit l'autorisation de visiter la Cie des Mines.

Il découvre alors le quartier de la Fosse St-Louis, les corons des 30, des 72, des 46 (qui se trouvait environ à l'emplacement actuel des Tulipiers), le quartier Bleuse Borne, le quartier du moulin, le Chantier des mines. Il a vu le château Dampierre et le château Mathieu (aujourd'hui disparu), qui ont probablement inspiré la maison du directeur des mines de son roman. Il a sans doute vu le Coron des 120, qui dans *Germinal* devient le Coron des 240. En plus d'Anzin, il a visité 2 autres sites importants : le site de Bruay Thiers, et la Fosse Renard à Denain. C'est là qu'il a eu l'autorisation de descendre dans le fond de la mine pour y voir les mineurs au travail.

Germinal est le fruit d'une exploitation romanesque de tout ce travail d'observation et de documentation. Anzin n'est peut-être pas à proprement parler Montsou, mais l'a fortement inspiré. »

La germination de la colère ouvrière

Reparti le 3 mars, Zola n'a vu que les débuts de la grève. « Mais il en a rencontré le principal animateur, le syndicaliste valenciennois Emile Basly (qui deviendra par la suite député et maire de Lens), qui lui explique les raisons de la contestation : un changement d'organisation et de rétribution des mineurs. Ces derniers n'obtiendront pas satisfaction. Toutefois, c'est quand même suite à cette grève qu'en 1884, la loi Waldeck Rousseau autorisera la création des syndicats. Zola, grâce à son roman, voulait attirer l'attention des bourgeois de l'époque sur les conditions de vie des mineurs, et sur ce qui les menaçait s'ils continuaient de mépriser le monde ouvrier. « *Germinal* », c'est le réveil de la conscience ouvrière, la germination de la colère : tout est contenu dans le titre. »

▪ Les associations intéressées par une visite du parcours « Sur les pas de Zola » peuvent contacter M. Miroux à cette adresse : pierremarie.miroux@wanadoo.fr

Réhabilitation

Cité du Mont de la Veine : les travaux avancent

Avec la trêve hivernale, les travaux, interrompus le 19 décembre, reprendront le 20 janvier.



Excepté pour une partie de la rue de la Marne et pour la Cité du terril, la quasi-totalité des travaux d'assainissement sont terminés, ainsi que l'enfouissement des réseaux d'eau, de gaz, de téléphone et d'électricité. Les mâts d'éclairage public ont pour la plupart été installés. L'ensemble de la voirie a reçu une 1^{re} couche d'enrobé, en attente de l'enrobé final.

Dès la reprise des travaux, les ouvriers commenceront à travailler sur la jonction entre la rue de la Marne et la rue du Commandant Fabry : le carrefour sera sécurisé,

grâce à la pose d'un plateau surélevé, et de feux tricolores intelligents. Ces derniers passeront automatiquement au rouge quand la limitation de vitesse ne sera pas respectée.

Concernant la participation des habitants dans l'aménagement des espaces publics, les riverains seront bientôt sollicités pour la plantation du jardin verger, qui sera aménagé entre la rue de l'Yser et la rue du Moulin, à l'arrière du monument dédié à Eusebio Ferrari, qui sera ainsi remis en valeur.

23

Bas-Carpeaux

38 lots libres de constructeurs bientôt commercialisés

Habitat du Nord propose 38 parcelles viabilisées, libres de constructeur, à des prix très attractifs.



Comme nous l'évoquions dans l'Anzin'Mag n°9, un nouveau lotissement va bientôt prendre forme dans le quartier Carpeaux, sur l'emprise foncière où s'élevaient autrefois les 3 immeubles de l'allée des Ormes. Démarrés en fin d'année, les travaux d'assainissement et de réseaux divers (eau, gaz, électricité) sont presque terminés. Après quelques travaux de voirie (borduration, création de trottoirs), les parcelles seront bientôt prêtes pour les futurs acquéreurs.

Rappelons que le projet, porté par Habitat du Nord, consiste en un lotissement de 38 logements, sur des parcelles d'environ 400 m² de surface, commercialisées à des prix très attractifs : entre 30 000 et 40 000€ selon la taille de la parcelle. Qui plus est, les lots libres laissent la liberté à chaque acheteur de choisir son constructeur.

La commercialisation devrait débuter début 2020.

Les personnes intéressées par l'achat d'une parcelle peuvent se rapprocher du service Habitat Logement au 03.27.28.21.19.

Etablissement scolaire

L'école maternelle Carpeaux inaugurée en octobre

1 700 000€ ont été investis dans cette école, qui a subi une démolition complète avant sa reconstruction.



Après une démolition complète et plusieurs mois de travaux, la nouvelle école maternelle Carpeaux a été inaugurée le 18 octobre dernier, en présence notamment du député Fabien Roussel, de l'inspectrice de l'Education nationale Catherine de Revière, de Monsieur le Maire, de plusieurs élus, et de nombreux parents. Au total, 1 700 000€ ont été investis (subventionnés par l'Etat à hauteur de 720 000€) dans cette école qui présente aujourd'hui des classes spacieuses, lumineuses et fonctionnelles, 2 dortoirs, une grande salle de motricité... Une entrée commune au groupe scolaire a également été créée, ainsi qu'un préau reliant l'école élémentaire et la toute nouvelle maternelle.

C'était le gros chantier de la municipalité pour l'année 2018-2019, après celui de l'école élémentaire Jean Jaurès, et avant

celui (démarré en septembre) de l'école maternelle attenante, puisque la municipalité s'attache à réhabiliter une école par an environ.

Fiers de ce tout nouvel établissement, les élèves du groupe scolaire

entièrement rénové ont entonné quelques chansons, et récité un poème intitulé « L'école de mes rêves ». Des rêves aujourd'hui réalisés, semble-t-il...



Travaux

La maternelle Tavernier bientôt entièrement réhabilitée

Après l'école élémentaire Jaurès, la maternelle Carpeaux, et la maternelle Jaurès qui est en cours, le prochain gros chantier scolaire sera la maternelle Tavernier.

Il s'agira d'une très grosse réhabilitation, avec redistribution complète des classes, mise à niveau de tout l'établissement qui sera entièrement de plain-pied, création d'un vrai dortoir et d'une salle de motricité. La nouvelle école répondra aux attentes en matière de développement durable, permettant une baisse des consommations d'énergie et un meilleur confort pour les élèves et le personnel enseignant. Les énergies renouvelables seront favorisées, grâce à l'installation d'une chaufferie bois.

Une ruelle élargie et sécurisée

La ruelle attenante sera réaménagée, avec la création d'un parvis : élargie, la ruelle permettra un accès plus sécurisé. D'un montant total de 2 200 000€, les travaux devraient commencer cet été, pour une livraison à la rentrée 2021.



OPAH-RU Bleuse Borne – Faubourg de Lille

Propriétaires, bénéficiez d'aides exceptionnelles pour améliorer votre habitat

Anzin et Valenciennes Métropole se sont engagées dans un dispositif visant la réhabilitation des logements privés anciens, appelé « Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain Bleuse Borne – Faubourg de Lille », en partenariat avec l'Etat, l'ANAH et Proquivis.

Ce dispositif vise à aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux en proposant, sous certaines conditions et jusqu'en 2024, des aides financières majorées pour la réalisation de travaux dans les logements, des conseils, et un accompagnement administratif et technique gratuit.

Quels logements sont concernés ?

Les logements construits depuis plus de 15 ans, localisés dans le périmètre de l'OPAH-RU (consultable sur anzin.fr).

Pour quels types de travaux ?

Les aides concernent les travaux :

- de réhabilitation complète ;
- d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité ;
- d'économie d'énergie ;
- de ravalement des façades (uniquement dans certaines rues du périmètre).

Attention ! Les travaux déjà engagés avant le dépôt d'un dossier de subvention ne pourront être financés. De plus, les travaux devront impérativement être réalisés par des entreprises qualifiées et assurées.

Des conseils personnalisés

Bénéficiez de conseils personnalisés en matière :

- d'amélioration thermique des logements ;
- d'aides et avantages fiscaux liés aux travaux.

Un accompagnement des bailleurs dans leurs démarches

Une assistance gratuite est prévue pour conseiller les propriétaires :

- dans leurs projets de travaux locatifs ;
- dans leur obligation de déclarer en mairie et sous 15 jours la mise en location d'un logement ;
- dans leur obligation de demander en mairie l'autorisation de diviser un immeuble.



Des permanences pour en savoir plus

Pour en savoir plus et connaître votre éligibilité aux aides majorées de l'OPAH, prenez contact avec l'équipe d'Urbanisme missionnée par Valenciennes Métropole pour vous aider. Une équipe de professionnels est à disposition pour étudier votre projet, vous conseiller, réaliser les simulations financières et constituer vos demandes de financement. N'hésitez pas à les contacter au 03.27.30.04.05 ou à les rencontrer lors des permanences :



- tous les mardis de 9h à 12h30, à la maison de quartier Beaujardin (73, rue du Chauffour) à Valenciennes ;

- tous les vendredis de 8h30 à 12h30, à la maison Claudy De Noyette (209, rue Jean Jaurès) à Anzin.

Si vous êtes propriétaire occupant, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

Allô, M. le Maire ?

Chaque mardi vous pouvez dialoguer directement avec votre Maire, de 11h à 12h au **0 8000 59 410**

Permanences le samedi matin, sur rendez-vous au **03.27.28.21.57**



Soirée des mérites anzinois

Nos Anzinois ont du mérite !

De façon collective ou individuelle, que ce soit pour leurs résultats sportifs, leur engagement culturel, associatif ou citoyen, de nombreux Anzinois de tous âges ont été récompensés sur la scène du théâtre. Et vous étiez près de 900 dans la salle pour les applaudir. Quelle soirée !

Le Rugby Club anzinois



L'école de danse Solletico



Les Detri'Kids



Elodie Preux, des Gyms d'Anzin



Retrouvez en vidéo l'ensemble des lauréats en flashant ce QR code ou sur <https://youtu.be/9XOg2WuAYPU>



Le Carpeaux Junior Band



La Batucada de l'école Jean Jaurès



Noé Balmer, du Conservatoire de musique



Mathys Krawczyk (kayak)



Le Conseil citoyen



Romaissa Bouchkourte, représentée par Véronique Cypryszczak, de l'école municipale d'Arts plastiques

Hommage à Michel Bernard



Cette première soirée des Mérites anzinois depuis la disparition de notre regretté Michel Bernard ne pouvait que lui rendre hommage. Après un rappel de son palmarès impressionnant et de son investissement dans notre ville, toute la salle a salué sa mémoire par une ovation très émouvante.



Anzin Futsal



Les copines créatives



Mohamed Akalai (judo)



Jocelyne Bal et Thérèse Marquant, de la chorale Henri Lobert



L'équipe senior masculine du Handball Club d'Anzin



Le collectif du Carnaval



L'Union des Quartiers Anzinois



Hicham Briki, Pierrick Bernard, Patricia Gainetdinoff et Anne-Sophie Mille, de l'AS Anzinoise Athlétisme



Concert de No Mad's Land

Activités

La médiathèque : lieu d'échange, de créativité, de partage et de convivialité

Alors qu'elle s'apprête à fêter ses 10 ans l'an prochain, la médiathèque se veut plus que jamais un lieu de vie, proposant des animations variées.



L'image de la bibliothèque où l'on ne fait qu'emprunter des livres ou étudier n'est décidément plus d'actualité. A Anzin en tout cas, la médiathèque n'a fait qu'élargir son offre depuis sa création en 2010. On peut évidemment y venir pour lire, faire des recherches sur les tablettes ou les ordinateurs mis à disposition, emprunter des livres, CD ou DVD, mais aussi tisser du lien social et découvrir plein de choses. Pour cela, de nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année : heures du conte pour les plus petits, expositions variées, ateliers pour tous les âges, impression 3D, tournois Fifa, spectacles divers...

En septembre-octobre par exemple, un événement sur la thématique de la cuisine impliquant le réseau de bibliothèques partenaires (Aubry-du-Hainaut, Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut et Petite-Forêt) a rencontré un franc succès : démonstration par un grand chef, dégustations, miam party, ateliers cuisines... et même un concert de légumes, ont attiré près de 200 personnes à la médiathèque. Novembre était quant à lui le « mois du rêve », avec plusieurs animations sur ce thème auxquelles ont pu participer notamment des classes et des jeunes des centres de loisirs.

La Nuit de la lecture, le 18 janvier

Pour la 3^e année consécutive, la médiathèque organise en janvier sa Nuit de la lecture. Une opération nationale initiée il y a 4 ans par le ministère de la Culture, qui donne lieu à toute une journée d'animations : des lectures pour tous les âges, une sieste sonore, des ateliers (livre hérissé, manga, jeu vidéo, initiation au jeu de rôle)... Tout un programme d'activités gratuites (dont certaines sur inscription !), à retrouver dans l'agenda central de ce magazine et sur le site de la ville.



Envie de partager votre savoir ? Venez animer un atelier « Savoir(s) partager »

Depuis juin, la médiathèque a mis en place des ateliers « Savoir(s) partager ». Le principe ? Vous êtes Anzinois ou usager de la médiathèque, et vous avez une passion, un savoir-faire : la médiathèque vous donne la possibilité d'animer



un atelier pour transmettre vos connaissances. Depuis juin, 4 séances ont déjà été proposées à l'initiative de lecteurs bénévoles : couture, encadrement, reliure et origami. D'autres sont à venir pour le début de l'année 2020, comme des initiations au dessin, au tricot, au crochet ou même... à la marche active ! Vous souhaitez animer ou participer à des séances « Savoir(s) partager » ? N'hésitez plus et contactez la médiathèque au 03.61.32.10.60, ou par mail : mediatheque@ville-anzin.fr

Créativité

Une mission secrète pour l'école municipale d'Arts plastiques

M. le Maire et le service Communication de la ville avaient chargé les élèves d'une mission très spéciale : travailler sur les vœux 2020. Mission accomplie avec brio. Encore merci et félicitations à eux !

Carte de vœux papier, carte de vœux électronique, affiche des vœux, film des vœux... sont autant de supports qui marquent le début d'une nouvelle année pour l'équipe municipale et pour le service Communication de la ville. A chaque fois, des thématiques sont choisies et déclinées :



l'application Anzin Ma Ville en 2019, le nouveau site internet en 2018, la nouvelle charte graphique de la ville en 2017...

Cette année, qui est aussi celle de la labellisation cité éducative, c'est le thème de l'enfance qui a été choisi. Et comment mieux évoquer l'enfance que par des dessins d'enfant ? C'est donc tout naturellement que les élèves de l'école municipale d'Arts plastiques et leur professeur, Véronique Cypryszczak, ont été missionnés en novembre. Une seule consigne : laisser libre cours à leur imagination pour dessiner leur ville. Charge ensuite au service Communication de décliner les précieuses compositions sur les différents supports. Et le résultat, aujourd'hui dévoilé, a de loin dépassé les attentes de chacun !

Les dessins, que vous pouvez voir sur le site internet et sur la page Facebook de la ville, seront aussi exposés dans le hall de la salle des fêtes pour la Cérémonie des vœux, le mercredi 15 janvier à 19h.

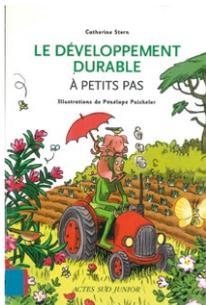
Bravo aux enfants et encore merci à eux pour leur collaboration efficace !



Coups de cœur médiathèque

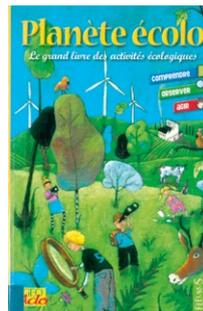
« Je rêvais d'un autre monde... »

La Terre est belle et c'est notre bien le plus précieux. La médiathèque a sélectionné, parmi beaucoup d'autres, 3 livres et un DVD sur le thème de l'écologie.



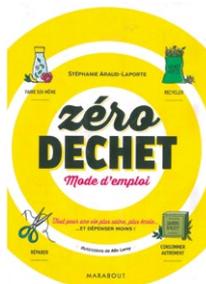
■ Le développement durable à petits pas de Catherine Stern

Pollution, surexploitation des ressources naturelles, réchauffement climatique, extinction de la biodiversité et surpopulation mettent en danger notre planète. Ce livre documentaire sensibilise les enfants au monde qui les entoure. Grâce à des illustrations amusantes et des textes courts, l'auteur apporte des conseils et des solutions faciles à mettre en œuvre au quotidien.



■ Planète écolo de Valérie Lachenaud

La planète Terre offre une diversité incroyable de ressources naturelles, aujourd'hui menacées. En 5 grands chapitres (la planète, l'air, l'eau, les sols et les énergies), ce guide pratique et informatif nous permet d'observer différemment la nature, de mieux comprendre la biodiversité. Des rubriques « Toi aussi tu peux agir », des activités manuelles, des expériences simples à réaliser, impliquent de façon ludique le jeune lecteur.



■ Zéro déchet mode d'emploi de Stéphanie Araud-Laporte

Faire plus d'économies, fabriquer soi-même, échanger, partager, recycler sont désormais possibles. Grâce aux astuces, recettes et conseils de l'auteur, vous apprendrez à réduire vos déchets au quotidien. Au fil des pages, découvrez comment changer vos habitudes, consommer autrement et moins gaspiller.



■ « On a 20 ans pour changer le monde », DVD d'Hélène Medigue

La Terre nous a toujours nourris. Aujourd'hui, 60% des sols sont morts. La réalisatrice a filmé des hommes et des femmes voulant revenir à une agriculture plus saine. Elle met en avant l'énergie déployée et les combats menés par un groupe de citoyens écoresponsables. Des séquences amusantes, enrichissantes, parfois alarmantes mais sans être moralisatrices.

SI ÇA RESSEMBLAIT
À ÇA...

...ON TROUVERAIT ÇA SYMPA !

ensemble,
chassons les
incivilités !

En vrai,
je suis vilaine,
CACHEZ-MOI !!



www.anzin.fr

Je ne ressemble
pas à ça, alors
RENTREZ-MOI !!



Pierre-Michel Bernard,
son équipe municipale
et l'école municipale d'arts plastiques.

#santé #bonheur #vivreensemble

vous souhaitent
une bonne année
2020

